



Installer et animer une grainothèque

Initié en 2012, les grainothèques remettent à disposition de chacun des semences de fleurs et de légumes. Excellent outil de sensibilisation, les grainothèques s'installent partout et singulièrement dans les bibliothèques, lieu de partage et de passage par excellence.

De quoi parle-t-on ?

Une grainothèque, mot formé sur le modèle de «bibliothèque», est un lieu où il est possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes.

Outre le partage gratuit de graines, les grainothèques, en faisant une différence entre les semences paysannes et certaines semences industrielles, visent à lutter contre une standardisation des semences et l'effondrement de notre biodiversité cultivée.



Ces quelques trucs et astuces sont le fruit d'un échange entre gestionnaires et accueillants de grainothèques.

Séparer les métiers

Lorsqu'on propose une grainothèque dans un lieu de passage (bibliothèque ou commune...) il est important de tenir compte de la situation de l'accueillant. Sa mission première ne consiste bien souvent pas à gérer ce type d'outil de sensibilisation et la grainothèque vient donc s'ajouter aux missions de base. L'ambition du groupe porteur est donc à «calibrer» avec les possibilités de l'espace accueillant. Autant démarrer doucement que de voir le soufflet rapidement retomber !

Faire connaître autrement que par une simple brochure ou affiche

La grainothèque, même bien faite, n'est pas ce que les usagers du lieu s'attendent à trouver en cet endroit. Bien souvent, elle passe inaperçue ou en tout cas n'est pas comprise comme un outil à leur disposition. La présentation d'une brochure ou d'une affiche ne suffit en général pas. Des moyens pour connaître celle-ci :

- organiser une séance d'information, conférence sur les techniques de semis
- glisser un marque page qui promeut la grainothèque dans les livres empruntés
- organiser la projection d'une film débat : il existe des films «gratuits» qui parlent des semences, de leur reproduction, de leur privatisation
- <https://ecrandespossibles.be>
- <https://kameameahfilms.org/des-clics-de-conscience>

Rassurer l'équipe accueillante pour faire durer

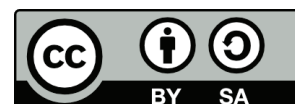
Si la grainothèque est placée dans un lieu qui n'a pas pour vocation de gérer ce type d'outil, celle-ci risque vite de «disparaître» dans un coin. Ce risque est d'autant plus grand que l'équipe accueillante fait face à des questions

Ont participé à cette édition :

Vincent Dufour, Charlotte Fontaine
Myriam Tricot, Fanny Castelain, Agnès Trigaux, Sébastien Delahaye, Jérémy Smet, Alain Plancq, Stéphane Coquette, Astrid Dutrieu, Gatien Bataille

Des infos vraiment partagées

Le contenu de cette gazette est proposé sous licence creative commons CC BY SA. Ce qui signifie que vous pouvez tout récupérer, tout partager, tout modifier avec pour seules contraintes de nommer la source et de placer votre travail sous la même licence (CC BY SA).





Des plans «tout prêt»

Il n'est pas très compliqué de construire une grainothèque «de base». Une boîte à chaussures par exemple déjà servir de support pour une grainothèque en démarrage. Rapidement toutefois, la place peut venir à manquer.

Divers modèles de grainothèque existe sur internet. Un petit tour sur pinterest devrait vous donner de nombreuses idées.

Il est aussi possible de télécharger les plans de découpe d'une grainothèque en bois et de la faire découper dans un fablab. Vous trouverez un plan ici : <https://reso-nance.org/wiki/projets/kit-grainothèque/accueil>

Un fablab est une sorte d'atelier partagé où l'on peut trouver des outils de travail dont certains numériques (découpeuse laser, imprimante 3D...) Vous en trouverez un peu partout. Voici les plus proches
Tournai : <https://www.fablabwapi.be>
Roubaix : <http://fablablille.fr>
Douai : <http://fablab.imt-lille-douai.fr>
Mons : <https://fablabmons.be>

pointues sur les semences et qu'elle ne sent pas compétente pour y répondre. Il est donc essentiel d'informer l'équipe accueillante des questions fréquentes et de lui fournir un support «à distance» pour les questions pointues.

Pistes pour animer la grainothèque dans le temps :

- organiser une conférence à chaque printemps sur les semis
- organiser chaque année un film débat sur les semences ou la perte de biodiversité (il existe beaucoup de films sur ces sujets maintenant => <https://ecrandespossibles.be>)
- organiser un atelier d'origami durant lequel on crée par exemple des enveloppes à graines
- mettre en avant une sélection d'ouvrages sur les semences, les semis, la biodiversité des jardins, le potager... à proximité de la grainothèque
- faire une distribution de graines chaque printemps lorsque les lecteurs empruntent un livre (on se retrouve en général vite avec trop de graines «classiques» dans une grainothèque, autant faire circuler ;-)

Gérer la grainothèque

- il ne faut pas hésiter à évacuer le «trop plein» de graines lorsque c'est nécessaire (sinon les graines qui ne germent plus)
- il faut souvent rassurer les gens quant au fait qu'ils peuvent prendre sans déposer !
- un bon système de sachet est vital pour éviter d'avoir des graines mélangées un peu partout dans la grainothèque. Il en existe à vendre pour pas très cher (2 € pour 100) ou des modèles à plier soit même
 - une modèle d'enveloppe en origami => www.criemouscron.be (ressources à partager)
 - sur un site de vente en ligne tapez «Pochette Sac en Kraft Papier»

Et en terme de droit ?

La législation a fait évoluer les dispositions concernant les échanges de semences. Les échanges sont autorisés entre particuliers, non professionnels, à titre gratuit uniquement.

Quelques acteurs actifs du territoire

- <http://lapepiniere-tournai.be> => très grosse grainothèque sur Tournai
- <http://fraternitesouvrieres.over-blog.com> => la référence

Ressources à consulter

- Le site web de référence => <http://grainesdetroc.fr/got.php>
- kit d'installation (PDF) <http://partageonslesjardins.fr/wp-content/uploads/2017/07/kit-installation-graines.pdf>
- <https://kaizen-magazine.com/article/3-manieres-de-soutenir-legalement-les-semences-libres/>
- Installer une grainothèque en bibliothèque = <https://www.mediathequepaysdebourdeaux.org/data/www.mediathequepaysdebourdeaux.org/users/Grainothèque.Mediatheque.pdf>
- Les graines et la propriété privée : <https://scinfolex.com/2013/05/03/open-source-seeds-licence-une-licence-pour-liberer-les-semences/>